

1918-11-12

SENDER

Paul Guillaume

RECIPIENT

Poul Uttenreitter

FACTS

Document type:
Letter

Language:
Fransk

General comment:
Formentlig gælder tilladelsen det
Derain-maleri, der var gengivet i
Klingen II. årgang nr. 1

Sender's location:
Paris

Sender info (seal, address, etc.):
Les Arts a Paris' brevpapir
108, faubourg Saint-Honoré

Recipient's location:
Kerteminde

Mentioned people:
André Derain
Adam Fischer

Archive:
Poul Uttenreitters papirer. Det
Kongelige Bibliotek, Tilg. 634.

TRANSCRIPTION

12 N^{br} 1918,

Monsieur le Directeur,

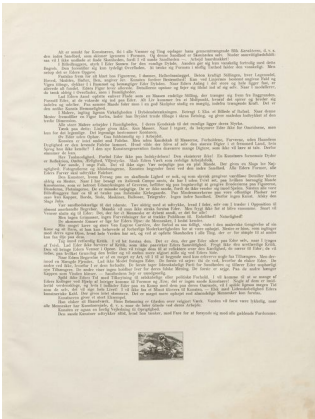
J'ai en le plus grand plaisir à apprendre que certaines de mes photos vous avaient été utiles et que vous en aviez donné des reproductions dans votre jolie revue. Mais certaines observations me sont faites, que je suis obligé de prendre en considération.

En effet, il se produit que les photos de tableaux qui sont ma propriété, se trouveront vendus dans le délai qui s'écoule entre la remise des photos et leur publication dans votre revue, et cela contrarie les acquéreurs.

A l'avenir, je choisirai donc pour vous des photographies d'oeuvres vendues par moi à des amateurs qui ne s'opposent pas à ce que reproduction en soit donnée librement. Toutes les photos de Dessins de Derain, que j'ai remises dernièrement à monsieur A. Fischer, vous pouvez le reproduire. Croyez à mes bons sentiments
Voudriez-vous m'envoyer votre no.d'octobre et les suivantes - merci d'avance.

Paul Guillaume

OMTALTE VÆRKER



LES ARTS A PARIS

Revue d'Actualités Critiques et Littéraires des Arts et de la Curiosité

Directeur : Paul Guillaume

Téléphone : Élysée 46-24

108, faubourg Saint-Honoré

12 May 1918,

Mon cher Directeur,

J'ai eu le plus grand plaisir à apprendre
que certains de mes photos vous avaient été
utiles et que vous en aviez donné des
reproductions dans votre jolie Revue. Mais
certains observations me sont faites, que
je suis obligé de prendre en considération.
En effet, il se produit que les photos de
tableaux qui sont ma propriété, et trouvent
vendus dans le délai qui s'écoule entre la
dépense de photos et leur publication dans
votre Revue, et cela contraire les acquéreurs.
À l'avenir, je choisirai donc pour vous
des photographies d'œuvres ~~qui~~ vendues
par moi à des amateurs qui ne s'opposent
pas à ce que reproduction en soit donnée
librement. Toutes les photos de Dessins de
Serafin, que j'ai remis dernièrement à
Monsieur A. Fisher, vous pouvez le reproduire
librement.
Croyez à mes très sincères
salutations.
Paul Guillaume

Veuillez vous adresser votre réclamation à Monsieur A. Fisher, 108, faubourg Saint-Honoré.